

CRÈCHE AND DO

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Association Loi 1901

Crèche à domicile





"Crèche and Do"

Association Loi 1901

Crèche à domicile

SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA STRUCTURE	2
1- Raison sociale de l'organisme	2
2- Adresse de l'organisme	2
3- Nature des prestations effectuées	2
4- Publics concernés	2
5- Moyens humains	2
6- Moyens matériels	3
7- Fonctionnement de la structure	4
8- Description du système de tarification	4
II- PROJET EDUCATIF.....	5
1- L'accueil à domicile	5
2- La spécificité de l'accueil à domicile	5
3- Le partenariat éducatif	10
4- Les temps collectifs de Crèche and Do	11
III- LE PROJET SOCIAL	12
1- Notre inscription dans la dynamique d'accueil petite enfance	15
2- Notre inscription dans le paysage territorial et économique.....	17
EN CONCLUSION	20

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. Raison sociale de l'organisme :

Association mandataire loi 1901, créée le 12 janvier 1998, spécialisée dans le mode d'accueil au domicile d'enfants de 0 à 3 ans, de plus de 3 ans, ainsi que d'enfants handicapés (N° Agrément : SAP415371392).

2. Adresse de l'organisme :

92 Bd Deltour – 31500 TOULOUSE

Pour nous contacter :

Site : www.crecheanddo.fr

Mail : info@crecheanddo.fr

Fax : 05 62 16 04 37

Tél : 05 61 34 00 66

3. Nature des prestations effectuées :

- Accueil professionnalisé au domicile
- Recrutement des intervenantes à domicile suivant des critères et des outils élaborés par l'équipe pédagogique
- Suivis individuels ou proposition d'ateliers au domicile, effectués tous les mois par les professionnelles petite enfance permanentes de l'association
- Ateliers d'éveils animés à l'association tous les lundis, mardis et vendredis matin et un lundi par mois
- Formation continue des intervenantes au domicile auprès d'enfants (40 heures/an)
- Accompagnement administratif (élaboration des contrats de travail et avenants, bulletins de salaires, déclarations PAJEMPLOI, assistance et conseils sur les bases comptable et juridique...)

4. Publics concernés :

Parents ayant besoin d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) : 0 à 3 ans, 3 ans et plus.

5. Moyens humains :

Salariées permanentes de l'association :

L'équipe pluridisciplinaire est composée de quatre professionnelles de la petite enfance ainsi que d'une responsable administrative et une assistante administrative.

Frédérique DOUSSET, infirmière puéricultrice, à l'origine du projet, directrice de l'association est chargée de la gestion de la structure, de l'accompagnement de l'équipe et des parents, du suivi des intervenantes auprès des bébés.

Nathalie GUTIERREZ-RUISANCHEZ, psychologue, sage-femme puéricultrice, met à disposition un espace d'écoute et de parole pour les salariés du particulier employeur. Elle travaille en collaboration étroite avec la directrice sur les actions autour des enfants en situation de vulnérabilité.

Sandra TAZI, éducatrice de jeunes enfants, ingénieur formation, a la responsabilité des pôles recrutement et formation et est également chargée, avec la directrice, du suivi des intervenantes auprès des bébés.

Céline POIRAUDEAU-DUFOREST, éducatrice de jeunes enfants, est responsable du projet thématique et du suivi éducatif et pédagogique des enfants en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Nadine REVELLAT, conseillère en économie sociale et familiale, organise et assure l'animation des ateliers d'éveil et des regroupements au domicile. Elle assiste occasionnellement Marie-Hélène DURAUD et Claudette SUZANE dans les tâches administratives.

Marie-Hélène DURAUD, psychologue du travail, est responsable de toute la gestion du secteur mandataire auprès des parents employeurs et s'occupe plus spécifiquement des adhérents en garde partagée.

Claudette SUZANE, assistante administrative, s'occupe plus particulièrement de la gestion des dossiers des adhérents en garde simple, de l'information des parents et de l'inscription des employeurs à PAJEMPLOI, CESU ou URSSAF Toulouse.

Formateurs occasionnels de l'association :

Six professionnels de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, psychologue, psychomotricienne, intervenant en musique, infirmière puéricultrice hospitalière) assurent la formation des intervenantes à domicile auprès d'enfants.

Intervenants à domicile auprès d'enfants dans l'activité mandataire :

En 2018, 100 intervenantes ont travaillé dans l'association. Elles sont recrutées suivant des critères très pointus au niveau de leurs compétences et connaissances professionnelles. Nous élaborons un dossier sanitaire, administratif et judiciaire et vérifions leurs références.

Nous appliquons scrupuleusement la convention collective des salariés du particulier employeur ainsi que le droit du travail et nous informons les employeurs et les salariés sur leurs obligations respectives.

6. Moyens matériels :

Une maison avec un petit jardin est dédiée à notre activité :

- Trois bureaux à l'étage pour toute la partie administrative.

Un rez-de-chaussée réservé à l'accueil du public :

- Une salle de réunion pour le recrutement ou les rendez vous de début de contrat,
- Une pièce aménagée pour l'accueil d'enfants lors des ateliers
- Une salle de formation / accueil des enfants (lorsqu'un grand groupe d'atelier est constitué)
- Une cuisine accessible aux salariées, intervenantes et parents
- Un coin change.

L'association a fait l'acquisition de matériel d'éveil utilisé soit au domicile, soit dans ses locaux pour les ateliers proposés.

Elle détient également un parc informatique important avec six postes, un serveur pour centraliser les données de l'association, un logiciel de simulation de coût, un standard téléphonique et un vidéo projecteur...

7. Fonctionnement de la structure :

Un accueil téléphonique fonctionnant tous les jours de 13H à 17H30 (jusqu'à 17H00 le vendredi) renseigne de façon individuelle chaque famille et il est proposé l'envoi d'un devis gratuit pour toute demande de mode d'accueil d'enfant.

Dès que la famille souhaite adhérer et sur demande de celle-ci, l'infirmière puéricultrice responsable de l'association se déplace au domicile des parents pour affiner la prestation envisagée, repérer les priorités et les besoins des familles, travailler ensemble sur un profil de personne à présenter et vérifier que ce mode d'accueil est véritablement compatible avec l'environnement proposé. Ce jour-là, un dossier est laissé à la famille comprenant la demande de complément de libre choix de mode de garde, le projet d'établissement de la structure et son règlement intérieur.

La recherche démarre avec une prise en compte des facteurs essentiels : âge et nombre d'enfants, localisation du contrat... adéquation de l'expérience et de la maturité de l'intervenante en fonction de la complexité du contrat.

Les contrats seront ensuite signés à l'association. Au cours de ce rendez-vous, il est apporté aux parents et aux intervenantes des explications sur le contrat qui les lie, les notions de base juridiques et la comptabilisation des heures qui en découle sur les calendriers horaires mensuels dont dépendra l'établissement des bulletins de salaire.

Durant des plages horaires de 9h à 17h30 des prises de rendez-vous sont possibles. En dehors de ces horaires, les puéricultrices, joignables sur leurs portables, répondent aux urgences ou aux difficultés rencontrées par les parents ou les intervenantes.

Les suivis ou ateliers mensuels au domicile permettent d'évaluer le bon fonctionnement du contrat et surtout la prise en charge du ou des enfants. Un compte rendu à la suite de ce suivi est transmis à la famille et à l'intervenante.

Nos ateliers hebdomadaires à l'association accueillent environ 10 à 15 enfants par groupe et leurs intervenantes. Ils viennent compléter nos actions et illustrent ainsi notre priorité pédagogique d'ouverture sur l'extérieur et la socialisation de l'enfant gardé de façon individuelle.

8. Description du système de tarification :

Notre tarification est clairement expliquée par téléphone puis envoyée soit par courrier, soit par email, en fonction des besoins de chaque famille.

- L'adhésion annuelle à l'association est de 46 €.

- Les prestations de formation, de suivi, d'animation et de gestion administrative, sont facturées sous forme de cotisations mensuelles prélevées de :

- 70 € pour les gardes > 10 h /semaine (indépendamment du salaire)
- 50 € pour les gardes < 10 h /semaine

II. PROJET ÉDUCATIF

Toute l'équipe de Crèche and do, à travers une réflexion commune et dans un souci d'une prise en charge de qualité de vos enfants, a élaboré un projet éducatif dont les axes de travail sont les suivants :

L'accueil et la spécificité du mode de garde à domicile

Le partenariat éducatif

Les temps collectifs de Crèche and do



1. L'accueil à domicile :

Votre domicile, lieu repère pour votre enfant, est également un espace de découverte et d'expérimentation. Avec ses odeurs, formes, couleurs, il donne matière à diverses explorations qui enrichissent et font grandir votre enfant.

Votre habitation, lieu d'intimité, devient sur le temps de présence de l'intervenant un lieu de travail pour celui-ci. Il doit être pensé de manière à offrir des conditions adéquates au bon fonctionnement de sa mission.

L'accueil de l'enfant à son domicile s'inscrit dans un processus de création du lien parent/enfant/professionnelle.

Cette prise en charge spécifique, aussi confortable soit-elle, n'exclut pas les enjeux qui s'opèrent autour de ce changement dans le quotidien de votre enfant.

2. La spécificité de l'accueil à domicile :

A) S'adapter au rythme propre de l'enfant

L'intervenante prend en compte les habitudes de l'enfant, ses repères au quotidien dans une volonté de respecter son bien-être et sa personnalité. La position de l'adulte doit être en adéquation avec les besoins physiologiques de l'enfant pour favoriser un développement harmonieux.

B) Veiller à la sécurité physique, psychique et affective de l'enfant

L'intervenante veille à ce que l'environnement de l'enfant ne présente pas de risques au quotidien et à ce qu'il soit suffisamment bien aménagé pour permettre à l'enfant d'évoluer librement.

L'intervenante porte une attention toute particulière aux besoins psychiques et affectifs de l'enfant. Son attitude contenante permet à l'enfant d'établir une nouvelle relation, de se sentir en confiance et de s'épanouir.

C) Privilégier un temps d'adaptation / préparer la séparation

La période d'adaptation permet à l'intervenante d'acquérir une connaissance affinée de votre enfant et de prendre en compte votre dynamique familiale afin d'ajuster au mieux sa pratique professionnelle.

Le temps d'adaptation est variable selon les besoins et les attentes évoqués par l'intervenante et par la famille. Elle demande un véritable investissement de la part de chacune des parties.

Une première phase d'observation pour la professionnelle est primordiale dans un travail auprès de l'enfant. Elle permet de dépasser les émotions et les réponses immédiates que celles-ci pourraient susciter, pour mettre en place une action co-éducative adéquate, conforme aux besoins de l'enfant.

Pour assurer une continuité dans ce travail d'observation et d'actions éducatives, il est important de mettre en place de manière conjointe un écrit.

Le cahier de transmission semble être un outil indispensable pour appuyer et nourrir l'ensemble des pratiques de chacun.

Quelques mots retraçant le quotidien de votre enfant peuvent être le point de départ de l'histoire qui va se construire entre l'intervenante et votre famille.

L'enfant, dans son milieu familial, éprouve moins de difficultés à se séparer. Néanmoins il est important d'accorder du temps à cet espace de transition.

La verbalisation du départ des parents est à privilégier quel que soit l'âge de l'enfant. Les rituels de départ facilitent d'autant mieux ces temps de séparation (accompagner les parents à la porte ou dire au revoir à la fenêtre, petite formule rituelle...)

Si besoin est, une attitude contenante permet également d'accompagner ce moment de transition par le biais de supports/objets (album photos, livres, comptines, objet transitionnel : le doudou ...)

L'intervenante accompagne également les temps de retrouvailles qui sont parfois chargés d'émotion pour le jeune enfant et ses parents. En posant des mots sur l'attitude de l'enfant à ce moment-là et en rassurant le parent en cas de « repli » de l'enfant, elle permet de recréer du lien.

D) Favoriser la mise en place de rituels

Les rituels sont des moments repères, construits de manière répétitive qui permettent à l'enfant de se sentir sécurisé et qui lui amènent une stabilité dans son quotidien.

C'est un événement qui ponctue le passage d'un temps à un autre dans le déroulement de la journée de l'enfant. (une petite comptine chantée systématiquement avant le repas, ou la sieste, par exemple...)

Parents et intervenantes peuvent établir conjointement des rituels spécifiques à chaque temps du quotidien de l'enfant : moment de l'accueil, avant une activité, à proximité du repas, avant la sieste et au moment des retrouvailles.

E) Développer la relation à l'enfant

L'enfant étant un être à part entière, il semble important de privilégier une véritable relation de communication avec lui.

L'adulte est amené à réagir aux besoins d'échanges verbaux et non verbaux de l'enfant, quelque soit son âge. En montrant une disponibilité psychique par rapport aux manifestations corporelles, émotionnelles et verbales de l'enfant, l'adulte se positionne comme partenaire de l'interaction. Il s'ajuste ainsi aux besoins de l'enfant.

L'adulte en reformulant les émotions que l'enfant ne peut pas toujours exprimer par des mots permet à celui-ci de transmettre son intention.

L'adulte offre une signification par la parole aux expériences sensorielles et émotionnelles de l'enfant.

Enfant et adulte sont tous deux acteurs de la relation.

F) Penser et prendre en charge les moments du quotidien de l'enfant

➤ Les repas :

Il est important d'observer attentivement la manière dont l'enfant appréhende ce moment : ses capacités, sa curiosité, son désir d'autonomie, ses préférences, ses inquiétudes...

Un repas proposé dans une ambiance sereine est un moment convivial de partage, d'échanges et de découvertes.

Lorsque l'enfant commence à être autonome, une prise commune du repas favorise le plaisir et l'acceptation de la nouveauté.

L'adulte veille à proposer des menus diversifiés, adaptés aux besoins spécifiques de l'enfant.

La découverte du goût, du toucher, des odeurs, de la vue, voire de l'audition, développe sa curiosité gustative et l'invite au plaisir de manger.

La préparation du repas et la participation à la mise en place de celui-ci encourage l'enfant à acquérir progressivement une autonomie.

Ce projet de réalisation nécessite une adhésion de la famille et de l'intervenante (réalisation de menus, achat de produits frais, matériel approprié ...)

➤ Les siestes :

Le rythme propre du sommeil de l'enfant est à privilégier.

Les signes d'endormissement vont donner des indications sur le moment opportun pour accompagner l'enfant au coucher.

L'adulte référent peut aider l'enfant à se préparer au sommeil par l'intermédiaire de jeux calmes, de lecture, de chants, de musique...

L'objet transitionnel va permettre à l'enfant de se rassurer et d'accéder plus facilement au sommeil.

➤ **Les soins :**

Dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, le temps du change et éventuellement du bain offrent l'occasion d'une communication et d'une relation privilégiée avec l'enfant.

G) Favoriser les temps d'éveil et de socialisation de l'enfant

Il est nécessaire de proposer à l'enfant des activités suscitant son imaginaire, son éveil créatif et répondant à sa soif de découverte par le jeu.

Ce qui implique pour l'intervenante :

- de pouvoir réaliser avec l'enfant des objets faits avec de tout petits riens (papiers, cartons, tissus, emballages de récupération, couvercles de petits pots en tout genre, bouteilles en plastique, catalogues...)
- la possibilité d'acquérir un matériel basique (peintures, terre, livres, CD...) qui demande une coopération de la part des parents.

L'enfant est un être social, il a besoin d'ouverture sur le monde extérieur.

La découverte de l'autre et de ce qui l'entoure est à privilégier :

- par l'intermédiaire des infrastructures telles que les bibliothèques, ludothèques, jardins publics, commerces....
- en favorisant les regroupements entre les enfants et les intervenantes, soit au domicile, soit en extérieur.

H) Accompagner les acquisitions de l'enfant, ses expérimentations et ses apprentissages en encourageant son autonomie

Pour découvrir le monde, l'enfant expérimente son environnement, il a besoin d'être dans des conditions d'autonomie et de liberté de ses propres mouvements.

➤ **La motricité :**

L'observation du jeune enfant permet de déterminer ses besoins de mouvements. Un espace adéquat lui permettra d'expérimenter ses gestes et les sensations que cela lui procure.

Ainsi allongé sur un tapis, l'enfant intègre un environnement dont il peut petit à petit s'approprier les éléments : en se mettant sur le côté, à plat-dos, à plat-ventre, en

éloignant ou ramenant les objets à lui, en répétant les actions de manière à les rendre de plus en plus volontaires.

L'adulte, par un regard bienveillant, donne la possibilité à l'enfant de se sentir en confiance et le rend acteur de son développement.

L'attitude de l'adulte doit être marquée par une présence soutenue, une parole encourageante, tout en restant attentif à ne pas intervenir à la place de l'enfant. En effet, en laissant le temps à l'enfant de découvrir par lui-même ses possibilités, on respecte son intégrité motrice.

Ces premières étapes du développement moteur de l'enfant sont fondamentales. Placer trop tôt l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas encore ne l'aide pas dans ses acquisitions futures.

Lorsque l'enfant grandit, cette position d'observateur reste nécessaire. Au fur et à mesure de son développement, l'enfant a besoin de propositions qui s'adaptent à ses possibilités du moment.

Ces propositions peuvent se matérialiser sous la forme d'activités libres ou dirigées. L'essentiel étant de toujours partir du plaisir de l'enfant : plaisir de faire ou plaisir d'apprendre.

L'adulte en proposant un cadre, tout en respectant la liberté de l'enfant, lui permet de mesurer par lui-même ses capacités, de gouverner ses sensations et ainsi de prendre sa place dans le monde qui l'entoure.

➤ **Le langage :**

L'enfant évolue dans un bain langagier et les mots qui sont prononcés sont nourriciers pour le tout petit.

L'enfant va, petit à petit, mettre en relation les objets et les mots qui les désignent.

L'adulte va permettre à l'enfant de structurer sa pensée en nommant les choses qui l'entourent. En formulant naturellement les émotions de l'enfant et les événements de son quotidien, l'adulte par sa disponibilité reconnaît l'enfant dans son besoin d'échanges.

L'adulte est accompagnateur de l'enfant dans son entrée dans le monde verbal. A travers les livres, les contes et les comptines, les parents et les professionnels jouent un rôle essentiel dans la découverte de la langue du récit, différente du langage de tous les jours.

Cette rencontre avec la langue du récit est source de plaisir pour l'enfant et satisfait sa compréhension du monde.

➤ **La propreté :**

L'acquisition de différents stades du développement chez l'enfant est nécessaire à ce processus complexe.

L'enfant prend conscience de ses sensations corporelles, il exprime ce qu'il ressent. Lorsqu'il est dans une véritable maîtrise de sa motricité (sauter, courir, monter les escaliers), l'enfant est alors capable d'assurer un contrôle de son corps.

Une maturation intellectuelle, sociale et affective lui est indispensable dans cette phase. Une attitude confiante et sereine permet d'accompagner l'enfant.

Ainsi quand l'enfant s'aperçoit qu'il s'agit là d'une étape normale de la vie, au même titre que les autres, un jeu et non plus un enjeu, alors il y a de fortes chances pour qu'il la dépasse sans encombre.

3. Le Partenariat éducatif

A) Association-parents

En devenant adhérent de l'association, vous devenez des acteurs de la vie de cette structure.

Crèche and Do est un lieu d'écoute et d'échange où vos questionnements et vos observations sont pris en compte. C'est un lieu où des projets collectifs voient le jour, où des évènements se réalisent, plaçant ainsi l'accueil de l'enfant au centre de la préoccupation parentale et professionnelle.

La connaissance des différentes pratiques parentales au travers de nos suivis individuels nous permet de favoriser la qualité de la relation entre les multiples référents qui évoluent auprès de l'enfant.

Il semble très important aux professionnelles de Crèche and Do de favoriser la construction d'un partenariat au sein duquel chacun peut trouver sa place.

La mise en place de temps de rencontres au sein de l'association offre aux familles une meilleure connaissance de la structure, favorisant ainsi des espaces d'échanges et un renforcement des liens de confiance. Cela nous permet également d'apprécier leur engagement familial.

Votre participation est indispensable à l'évolution de notre projet.

B) Association-intervenantes

Dès le placement de l'intervenante, celle-ci est considérée comme partenaire du projet éducatif de l'association.

L'association se positionne d'emblée dans une relation de confiance qui se nourrit de l'interaction entre les intervenantes et les membres de l'équipe pédagogique.

Les initiatives et les propositions qu'elles amènent sont toujours accueillies avec grand intérêt et exploitées dans le cadre d'ateliers et de festivités. Ainsi peut se construire un véritable esprit d'équipe alimenté par leur dynamisme et leur créativité.

C'est au travers de suivis individuels et par la formation continue que l'intervenante trouve des outils pour améliorer ses acquis et ses compétences professionnelles.

Cet accompagnement permet à l'intervenante de se situer dans une dynamique de réflexion et d'ajuster ses pratiques professionnelles.

Par ailleurs, des réunions mensuelles permettent à l'équipe pédagogique de faire le point sur les suivis effectués. Cet échange en équipe est un véritable outil permettant d'évaluer de la qualité de notre projet d'accueil au domicile.

L'accueil individuel étant susceptible d'amener un sentiment d'isolement, Crèche and Do propose régulièrement des rencontres collectives, offrant ainsi aux intervenantes la possibilité de créer du lien et de s'ouvrir à d'autres pratiques.

Une réunion entre la structure et les intervenantes à domicile est également organisée chaque année. Cette rencontre, proposée sur une matinée hors des horaires de travail, permet d'ouvrir un espace de parole, de questionnement et de réflexion sur les droits et les devoirs de chaque professionnelle, intervenante ou membre de l'équipe Crèche and Do, et de resituer les pratiques et les initiatives de chacun. Les droits et devoirs des employeurs sont également mentionnés.

Il semble primordial que les intervenantes se sentent impliquées dans une démarche d'ouverture et de propositions en lien avec le projet de la structure.

C) Parents-intervenants

La richesse et l'équilibre de la relation parents-intervenantes vont se construire sur des valeurs de partage, de respect et de diversité. La relation, aussi humaine et affective soit-elle, doit rester sur un versant professionnel.

Un positionnement clair et défini va permettre à chacun de se situer à sa juste place.

4. Les temps collectifs de Crèche and Do

A) Les ateliers

Crèche and Do accorde une grande importance aux temps d'éveil et de socialisation de l'enfant. C'est pourquoi l'équipe pédagogique a mis en place des ateliers permettant de répondre aux besoins fondamentaux des tous petits.

Ces temps de rencontres nourrissent également les échanges entre intervenantes.

Les principaux objectifs de ces ateliers s'articulent autour des axes suivants :

- élaboration d'un espace de relations interindividuelles (enfants et adultes) relié à l'imaginaire et à l'histoire de chacun.
- échanges et partage autour d'une proposition ou d'un thème donné.
- valorisation des compétences créatives et imaginatives des enfants et des intervenants.
- Participation active des intervenantes.
- convivialité, entraide.

- ouverture à de nouveaux partenaires (parents, artistes, ...)
- plaisir de la découverte.

Notre structure, en choisissant cette maison, a souhaité recréer un cadre familial et sécurisant. Il nous apparaissait primordial que des ponts se construisent entre le lieu familial et le lieu de collectivité.

Les ateliers « bébés » ont été conçus pour apporter un espace de découverte sensorimotrice aux enfants dès 6 mois.

Les ateliers « découverte », dès 16 mois sont plus axés sur l'expérimentation et les premières conceptualisations du jeune enfant.

Les ateliers « thématiques », à partir de 2 ans, s'orientent sur la réalisation et la présentation d'un projet commun alliant ouverture culturelle et sensibilisation à différentes formes artistiques.

Chaque année, un bilan de ces ateliers est effectué en équipe de manière à évaluer et réajuster nos propositions.

B) Les regroupements à domicile

Les regroupements à domicile étaient à l'origine de nos ateliers collectifs. Ils ont été maintenus car ils facilitent les rassemblements entre intervenantes qui n'ont pas toujours accès aux ateliers.

En outre, il est intéressant de constater que l'enfant qui accueille à son domicile, en acceptant de partager son univers, s'inscrit dans une autre dynamique de socialisation.

C) Les événements

Les événements organisés permettent de rassembler tous les acteurs de la vie de l'association (familles, intervenantes et partenaires).

Ils sont l'occasion de présenter aux familles les projets de la structure et de porter une attention particulière aux réalisations des enfants.

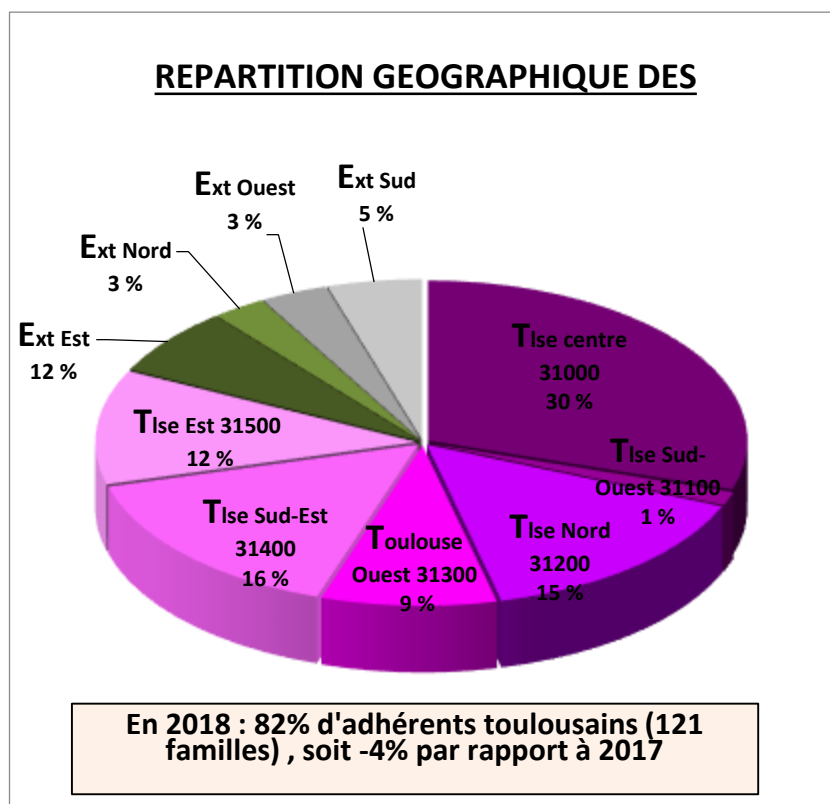
Ils permettent d'ouvrir sur différents lieux de rencontre et de découverte.

Dans un grand élan fédérateur ces festivités offrent un espace différent de communication, privilégiant le plaisir, la spontanéité, la générosité.

III. LE PROJET SOCIAL

Les locaux de l'association se situent dans le quartier Est de la ville de Toulouse mais son activité rayonne sur l'ensemble de l'agglomération.

L'association bénéficie depuis 18 ans d'une convention d'objectif et de partenariat avec les villes de Toulouse et de Balma. L'aide de la mairie de Toulouse fait partie du dispositif « contrat enfance » signé avec la caisse d'allocation familiale.



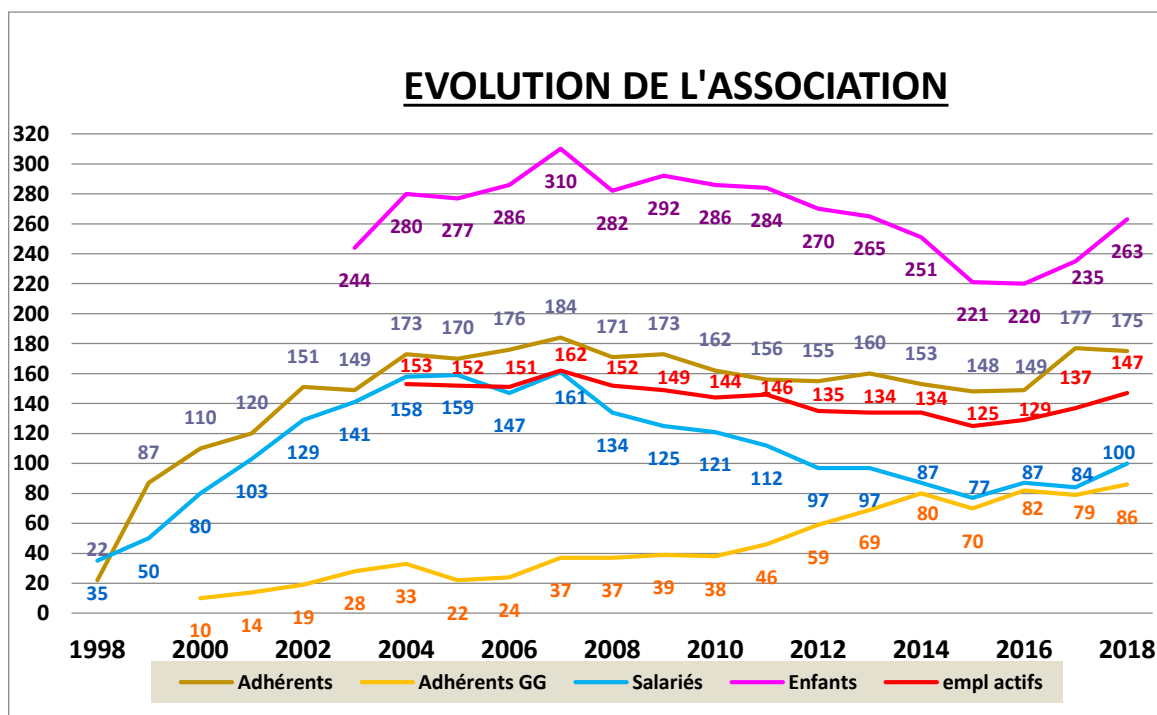
Crèche and Do propose un mode d'accueil à des familles qui ont souvent des horaires atypiques ou des amplitudes horaires professionnelles importantes qui requièrent une présence soutenue de leur employé.

Ce mode d'accueil, par une prise en charge individualisée de l'enfant, permet de répondre à ce besoin spécifique.

Par ailleurs, Crèche and Do semble de plus en plus convenir aux familles nombreuses ou avec des naissances gémellaires.

Le souhait de l'association a été de développer les gardes partagées afin de rendre plus accessible ce projet d'accueil au plus grand nombre de familles.

Il s'agissait au départ dans nos objectifs de répondre au mieux aux besoins des enfants. Petit à petit, il a fallu aussi prendre en compte les préoccupations familiales spécifiques à ce mode d'accueil. Un va et vient s'est opéré entre les demandes parentales et le projet de Crèche and Do dont le contenu s'appuyait sur les axes de travail de structures collectives.



Le projet initial, dans sa globalité, avait pour objectif d’allier un accueil individuel à des propositions collectives. Des choix correspondants à ce premier objectif ont été concrétisés :

- Un cadre référent a progressivement été mis en place par l’intermédiaire des écrits (documentation, charte de qualité, projet d’établissement...)
- Un accompagnement soutenu s’est développé avec la mise en place de suivis, d’ateliers, de formations et un souhait de l’équipe pédagogique d’être en relation privilégiée avec les familles.
- La découverte de cette maison correspondait à notre volonté d’offrir un cadre chaleureux pour l’accueil ponctuel des familles et des intervenantes. La structure a ainsi ouvert un espace de communication permettant la création de liens. Ces échanges viennent nourrir les pratiques professionnelles et parentales.
- Un site internet permet aux familles d’obtenir rapidement des informations précises sur notre structure.

1. Notre inscription dans la dynamique d’accueil petite enfance

A) Auprès des familles

C’est en revenant sur les axes du projet que nous avons pris conscience de l’importance du vécu des familles par rapport à notre réflexion.

Comment matérialiser la passerelle entre la prise en charge individualisée de l'enfant et l'existence d'un projet d'accueil élaboré par notre structure ?

Comment faire pour que les parents investissent l'idée même d'un projet d'accueil ?

➤ Renforcer les liens

Nous avons pu constater l'impact que les évènements festifs et thématiques ont eu sur l'ensemble des relations interindividuelles. Ceci s'explique par l'implication des intervenantes et par leur travail de transmission auprès des familles.

➤ Donner la possibilité de nouveaux contacts

Lors d'un premier suivi, nous donnons aux professionnelles les coordonnées des intervenants travaillant dans un même quartier. Elles apprécient ce procédé qui leur permet de rencontrer des collègues dans un cadre professionnel.

Face aux demandes de plus en plus importantes et afin que les familles bénéficient d'un mode d'accueil moins onéreux, nous mettons en contact les parents qui souhaitent mettre en place une garde partagée. Il s'agit, pour deux familles, d'employer une intervenante sur un emploi du temps commun et de permettre à leur enfant de partager son quotidien avec ses pairs.

L'association propose des moyens permettant de repérer la demande et de mettre en lien les différentes familles par le biais d'un espace de géo localisation sur notre site internet. Les utilisateurs peuvent s'y inscrire gratuitement afin d'apparaître sur la carte et avoir la possibilité d'être contactés directement par nos adhérents qui peuvent accéder à leur demande (besoins, nombre d'enfants, type de logement...) et à leurs coordonnées.

➤ Elaborer un projet culturel

Crèche and Do a mis en œuvre un projet de structure dont le but est l'inscription des différents acteurs de la vie de l'association (enfants, intervenantes à domicile, parents, animatrices) autour d'une démarche de créativité et d'ouverture culturelle, de partage et surtout de plaisir !

Pour cela, nous avons élaboré la mise en place d'ateliers thématiques hebdomadaires pour les enfants de 2 à 3 ans.

Chaque thème, sur un trimestre, est initié par l'équipe de Crèche and Do et peut être soutenu par une intervenante qui s'est positionnée de manière spécifique sur le projet. Toutes les idées et propositions sont les bienvenues.

Voici la liste des thèmes déjà abordés :

- Les arts plastiques
- Les marionnettes
- Contes et musique
- Voyage sensoriel en Afrique
- Les livres c'est bon pour les enfants
- Les arts dans la nature...

Et bien d'autres sont à venir...

Pour assurer une continuité dans le déroulement de ces ateliers, un véritable engagement est demandé aux participants. Il semble également important, pour éveiller la curiosité de l'enfant et pour qu'il prenne sa place dans le projet, que l'adulte référent

reparle régulièrement de ce qui a été fait pendant les ateliers et instaure éventuellement des activités similaires au domicile.

Un partenariat avec différents représentants artistiques a été dès le départ mis en œuvre pour soutenir ce projet. Chaque thème, ainsi développé et exploité durant un trimestre, trouve sa finalité lors d'un événement (exposition ou spectacle) qui a été entièrement préparé par les enfants et les intervenantes, avec parfois l'aide bienvenue des parents, et supervisé par nos soins.

Un premier bilan a montré l'impact très positif que ces ateliers à thèmes ont eu sur les familles au niveau de l'implication des enfants, des intervenantes et des parents qui se sont mobilisés.

Les participants ont apprécié l'originalité du concept et ont exprimé leur plaisir par rapport au déroulement des ateliers et dans l'aboutissement d'une réalisation commune : expos, spectacles.

La reconnaissance, de la part des familles, du travail effectué sur ces ateliers par les intervenantes et les animatrices et par rapport aux capacités créatives de leurs enfants, a grandement contribué à la reconduction de ce projet.

B) Le travail autour de l'enfant différent

L'accueil à domicile d'enfant en situation de vulnérabilité (prématuré ou porteur de handicap) a toujours été favorisé et se développe chaque jour un peu plus. Il a d'emblée été évident que notre projet d'accueil correspondait parfaitement à la demande de ces familles.

Le respect du rythme du bébé et des recommandations du corps médical chez les enfants plus fragiles est prioritaire et facilité par ce mode d'accueil au domicile parental. En effet, la prise en charge individualisée permet de préserver ce qui a déjà été mis en place auprès de l'enfant au niveau de son quotidien et de son emploi du temps : rendez-vous chez divers praticiens, méthodes thérapeutiques...

Notre démarche au moment du placement de l'intervenante va être pensée en fonction de différents critères : son expérience et son orientation professionnelles, son désir d'investissement auprès de la famille.

Les familles, étant engagées dans un réel processus d'accompagnement plus spécifique de la prématurité ou du handicap de leur enfant, transmettent à l'intervenante leur connaissance de l'immatunité ou de la pathologie. Elles favorisent ainsi la continuité d'une prise en charge spécifique et participent de ce fait à la cohérence de ce projet d'accueil.

Nous avons pu constater que l'intervenante montrait par la suite un désir d'approfondissement de ses pratiques professionnelles propres à ces spécificités. Cette volonté est systématiquement relayée par la famille et par l'association qui proposent des formations sur l'enfant différent.

L'intervenante, en proposant cet accompagnement soutenu de l'enfant, lui donne la possibilité de participer aux temps collectifs que l'association propose.

C) Valorisation des acquis professionnels

Nous favorisons l'accès aux informations par le biais de réunions professionnelles organisées par l'association et en renseignant les intervenantes sur leur projet de professionnalisation.

Depuis sa création, l'association s'est inscrite dans une démarche de formation continue et propose aux intervenantes un module de 40 heures par année civile. L'Institut FEPED de l'emploi familial, organisme tutélaire, nous a sollicités pour le développement de la formation continue des branches professionnelles des salariés du particulier employeur.

Ces modules abordent les différents aspects du métier de la petite enfance et permettent d'approfondir les connaissances des professionnelles.

Les contenus sont réfléchis et élaborés en relation avec nos observations des problématiques rencontrées sur le terrain, liées à la spécificité de ce mode d'accueil.

Ces formations permettent, en outre, de mettre en lien les intervenantes, de leur donner la possibilité de rompre leur isolement professionnel et d'enrichir leurs pratiques.

Cette démarche de formation continue est maintenue grâce à notre labellisation.

Une formation autour de la prématurité se formalise en interne en 2017 mais cette action est aussi soutenue par l'équipe de P'tit Mip qui a proposé d'intervenir directement auprès de nos intervenantes.

2. Notre inscription dans le paysage territorial et économique

A) Partenariat institutionnel

Grâce à nos missions et un projet clairement définis, notre place au niveau des institutions se consolide de jours en jours. En effet, Crèche and Do est une association qui a construit son identité de manière innovante dans le paysage professionnel de la petite enfance.

La mairie de Toulouse notamment a financièrement soutenu le projet qui répondait à un réel besoin des familles dès le début.

Reconnaissant le caractère singulier de la structure, ses actions de qualité, son développement sur Toulouse des gardes partagées et son nouvel axe de développement auprès des enfants en situation de vulnérabilité, elle lui amène une reconnaissance incontournable en tant que mode d'accueil à part entière.

➤ Réseau de périnatalité

Les assistantes sociales des divers services de l'hôpital Paule de Viguier, en lien avec les professionnels du réseau P'TIT MIP, connaissent notre structure et informent les

familles sur nos activités et notre prise en charge de l'enfant en situation de vulnérabilité.

Nous avons également pris contact avec les mamans de l'association SOS préma, présentes à l'hôpital auprès des familles concernées par la prématurité.

➤ Organismes de formation

Un partenariat avec des organismes de formation a toujours été privilégié.

Dorénavant, nous souhaitons mettre en place l'accueil de stagiaires dans notre structure. Pour leur permettre de mieux appréhender la spécificité de notre association, nous favoriserons les stages d'au minimum un mois. Les étudiants seront accompagnés par une référente dotée d'un diplôme équivalent. Un travail de réflexion sera mené sur leur intégration au sein de notre structure.

➤ Organismes tutélaires

La mairie de Toulouse, par l'intermédiaire du point info petite enfance et les puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile, sont des partenaires qui soutiennent notre action. Elles orientent en effet les familles, en fonction de leurs besoins, vers notre structure.

Dans un souci d'information de l'ensemble du dispositif de mode d'accueil, la ville de Toulouse a inclus sur son site une communication concernant nos propositions d'accueil en garde partagée et notre spécificité de l'accueil de l'enfant en situation de vulnérabilité.

Du fait d'un nombre de places limité et dans un souci de répondre aux besoins des familles, des directrices de crèche amènent également certains parents à nous contacter. Nous souhaitons développer cette collaboration à l'ensemble des crèches du territoire.

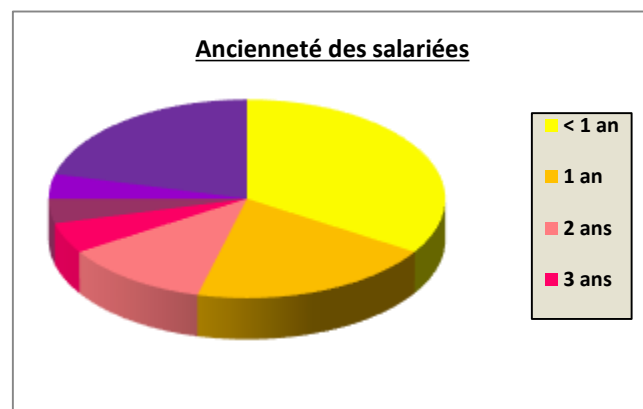
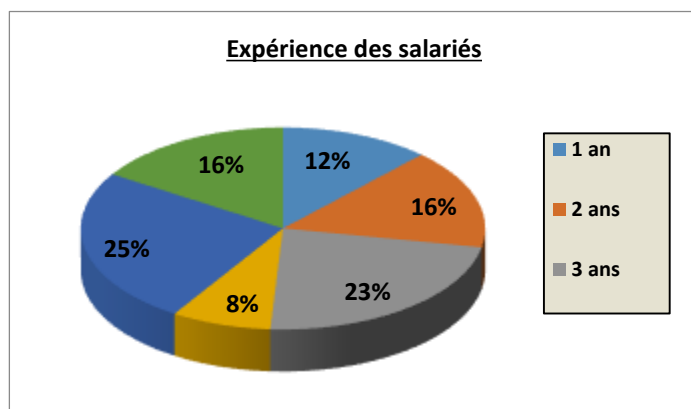
B) Partenariat socio-économique

Depuis sa création, Creche and do a favorisé l'insertion professionnelle des personnes expérimentées dans le domaine de la petite enfance.

Notre structure assure la valorisation de ses emplois à domicile et garantit la pérennité d'un poste. En effet, Creche and Do offre aux intervenantes la possibilité de la reconduction d'un contrat, essentiellement à temps plein et en CDI auprès d'une autre famille.

En 2018, 83% des salariés travaillent au minimum 30 heures par semaine (-1%) et 61% ont des contrats de 40h et plus par semaine (-8%).

PROFIL DES INTERVENANTES A DOMICILE EN 2018



Les salariées ont en moyenne 6 ans d'expérience professionnelle dans la petite enfance avant d'être recrutés par l'association et ont au moins 3 ans d'expérience professionnelle antérieure à Crèche And do.

Ces salariées ont par la suite en moyenne 3 ans d'expérience au sein de l'association. 34% ont démarré leur 1er contrat avec Crèche and do depuis moins d'un an (30% en 2017) et 21% ont au minimum 6 ans d'ancienneté

➤ Pôle Emploi

Depuis l'origine du projet, un travail en collaboration avec un conseiller privilégié de l'ANPE, puis de Pôle Emploi, a pu être mené pour répondre au mieux à notre recherche d'intervenantes compétentes.

➤ Crèches associatives

Dans un processus d'aide à l'emploi, certaines directrices orientent les personnes en fin de contrat vers notre association.

Nous bénéficions ainsi de l'expérience de candidates venant d'une collectivité et qui ont été encadrées par des professionnels de la petite enfance. Elles élargissent en retour leurs compétences dans l'accueil individuel.

En conclusion

Notre volonté d'ouverture, décrite dans ce livret, est au cœur de notre réflexion et de nos actions. L'accueil des enfants, de tous les enfants, la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité et leur intégration dans nos ateliers, l'accompagnement de nos familles fragilisées font partie de nos priorités.

Le « vivre ensemble » nous paraît également essentiel. La mise en lien des familles par notre site pour des accueils en garde partagée, les multiples propositions faites à notre équipe d'intervenantes et les ateliers proposés aux enfants sont autant d'actions permettant d'être ensemble, d'échanger, de cultiver nos regards croisés et de valoriser les actions de chacun.